

Information

**First High Level Meeting of the
Africa-EU Energy Partnership**

La première Conférence de haut
niveau du Partenariat Afrique-UE
pour l'énergie

14/15 September 2010, Vienna, Austria

14/15 Septembre 2010, Vienne, Autriche



**Africa-EU
Energy Partnership**

Declaration of the First High Level Meeting of the Africa-EU Energy Partnership

Vienna, 14 September 2010

We, African Ministers responsible for Energy, and European Union (EU) Ministers responsible for Africa-EU energy relations;

Considering the Africa-European Union Energy Partnership (AEEP) as part of the EU-Africa Joint Strategy, its First Action Plan (2008-2010) adopted on the occasion of the Lisbon Summit of 8-9 December 2007, and the Joint Statement of the AUC and the EC, signed in Addis Ababa on 8 September 2008;

Considering also the Declaration of the 12th African Union (AU) Summit on the Development of Transport and Energy Infrastructure in Africa held in February 2009;

Recognizing the importance of access to modern energy services and the African needs in achieving national, regional and the Millennium Development Goals;

Cognisant of the importance of assuring reliable, adequate, affordable and efficient energy supply and services in the coming decades;

Agreeing that renewable energy and energy efficiency are essential components in meeting the challenges of energy and climate;

Mindful of the need to accelerate the implementation of the European and African strategies and targets on energy, notably: the EU 2020 Energy Targets and strategies of EU member states and the AUC Strategic Plan 2009-2012, the Objectives and Strategies of Regional Economic Communities (RECs) and of African Countries;

Considering further that the AEEP is a long-term framework for structured political dialogue and cooperation between Africa and

the EU on energy issues of strategic importance, reflecting African and European priorities;

Noting that the AEEP has contributed to the implementation of the "First Action Plan (2008-2010) of the Africa-EU Joint Strategy";

Considering as well that the AEEP should progress in close coordination with other Africa-EU partnerships, in particular the Africa-EU climate and infrastructure partnerships.

Wishing to accelerate progress in the achievement of the objectives of the AEEP;

Resolve to work within the AEEP to attain the **following targets**, in the timeframe up to 2020:

Energy Access:

As a contribution to the African objective of achieving a continent wide rate of access to modern and sustainable energy of around 50 per cent, which means additional 250 million people, Africa and the EU will take joint action to:

- **bring access to modern and sustainable energy services to at least an additional 100 million Africans**, focusing on sustainable models: to provide energy for basic services (health, education, water, communication); to power productive activities; and to provide safe and sustainable energy services to households.

Energy Security:

Africa and the EU will take joint action to improve energy security by:

- **doubling the capacity of cross border electricity interconnections**, both within Africa and between Africa and Europe, thus increasing ►

Déclaration de la première Conférence de haut niveau du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie

Vienne, 14 septembre 2010

Nous, les ministres africains responsables de l'énergie et les ministres de l'Union européenne (UE) responsables des relations entre l'Afrique et l'Union dans le domaine de l'énergie ;

Considérant le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie en tant qu'élément de la Stratégie conjointe Afrique-UE, son premier plan d'action (2008-2010) adopté lors du sommet de Lisbonne les 8 et 9 décembre 2007 et la Déclaration commune de la Commission de l'Union africaine et de la Commission européenne signée à Addis-Abeba le 8 septembre 2008 ;

Considérant également la Déclaration du 12ème sommet de l'Union africaine sur le développement des infrastructures de transport et d'énergie en Afrique de février 2009 ;

Reconnaissant l'importance que revêt l'accès à des services énergétiques modernes et les besoins de l'Afrique en ce qui concerne la réalisation des objectifs nationaux et régionaux et des Objectifs du Millénaire pour le développement ;

Étant au fait de l'importance d'assurer un approvisionnement et des services énergétiques fiables, adéquats, abordables et efficaces au cours des décennies à venir ;

Convenant que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont des éléments essentiels à prendre en compte face aux défis énergétiques et climatiques ;

Gardant à l'esprit la nécessité d'accélérer la mise en oeuvre des stratégies et cibles européennes et africaines en matière d'énergie, notamment : les objectifs et stratégies énergétiques des États membres de l'UE à l'horizon 2020 et le Plan stratégique 2009-2012 de la Commission de l'Union africaine, les objectifs et stratégies des

Communautés économiques régionales (CER) et des pays africains ;

Considérant en outre que le PAEE est un cadre à long terme destiné à favoriser un dialogue et une coopération politiques structurés entre l'Afrique et l'UE sur les problèmes énergétiques stratégiques, en fonction des priorités de l'Afrique et de l'Europe ;

Notant que le PAEE a contribué à la mise en oeuvre du « Premier plan d'action (2008-2010) de la Stratégie conjointe Afrique-UE » ;

Considérant également que le PAEE devrait progresser en étroite coordination avec d'autres partenariats Afrique-UE, en particulier avec les partenariats Afrique-UE sur le climat et les infrastructures ;

Souhaitant accélérer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du PAEE ;

Décident d'oeuvrer au sein du PAEE à la réalisation des **objectifs suivants** d'ici à 2020 :

Accès à l'énergie:

Pour contribuer à la réalisation de l'objectif africain qui est d'assurer, à l'échelle du continent, un taux d'accès aux énergies modernes et durables d'environ 50 pour cent, ce qui concerne 250 millions de personnes supplémentaires, l'Afrique et l'Union européenne vont agir de concert pour:

- **assurer l'accès à des services énergétiques modernes et durables à au moins 100 millions d'Africains supplémentaires** en mettant l'accent sur des modèles durables: assurer l'approvisionnement des services de base (santé, éducation, eau, communication) en énergie ; alimenter en énergie les activités de production ; et assurer aux ménages des services énergétiques sûrs et durables. ►

Declaration of the First High Level Meeting of the Africa-EU Energy Partnership

Vienna, 14 September 2010

trade in electricity while ensuring adequate levels of generation capacity;

- **doubling the use of natural gas in Africa, as well as doubling African gas exports to Europe**, by building natural gas infrastructure, notably to bring currently flared gas to market.

Renewable Energy and Energy Efficiency:

Africa and the EU will take joint action to increase both energy efficiency and the use of renewable energy in Africa by:

- building **10 000 MW of new hydropower facilities** taking into consideration social and environmental standards;
- building **at least 5 000 MW of wind power capacity**;
- building **500 MW of all forms of solar energy capacity**;
- **tripling the capacity of other renewables**, such as geothermal, and modern biomass; and
- **improving energy efficiency in Africa in all sectors**, starting with the electricity sector, in support of Africa's continental, regional and sectoral targets.

Further resolve that:

Dialogue:

Africa and the EU shall strengthen dialogue at multiple levels on energy issues of mutual interest, including research institutions, the private sector and civil society. The above-mentioned targets will be reviewed and updated periodically in the light of new political developments and joint agreements;

Renewable Energy Cooperation Programme:

The "Africa-EU Renewable Energy Cooperation Programme" is hereby launched and shall be further developed in view of attaining the above-mentioned targets by 2020.

Road Map:

The AEEP Road Map is endorsed as a living document for implementation of the AEEP.

Mobilisation of resources:

Africa and EU commit to provide political leadership so as to establish a conducive environment for energy trade and investment in infrastructure, and to mobilize the adequate resources for the implementation of the objectives of the AEEP.

Future of the AEEP

The AEEP should continue to function as a distinct entity within the Joint Africa-EU Strategy architecture.

Africa-EU Energy Partnership

Agreed in Vienna, 14 September 2010 ■

Déclaration de la première Conférence de haut niveau du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie

Vienne, 14 septembre 2010

Sécurité énergétique:

L'Afrique et l'UE vont prendre des mesures conjointes pour améliorer la sécurité énergétique en:

- **doublant la capacité des interconnexions électriques transfrontalières**, au sein de l'Afrique et entre l'Afrique et l'Europe, ce qui accroîtra le commerce de l'électricité tout en assurant des niveaux appropriés de capacité de production ;
- **doublant l'utilisation du gaz naturel en Afrique et en doublant les exportations de gaz africain vers l'Europe**, grâce à la mise en place d'une infrastructure de gaz naturel, notamment pour mettre le gaz torché sur le marché.

Énergies renouvelables et efficacité énergétique:

L'Afrique et l'UE prendront des mesures conjointes pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables en Afrique en:

- **construisant de nouvelles installations hydro-électriques d'une capacité totale de 10 000 MW**, en tenant compte des normes sociales et environnementales;
- **construisant des parcs éoliens d'une capacité minimale d'au moins 5 000 MW** ;
- **construisant des installations d'énergie solaire de toutes formes et d'une capacité de 500 MW** ;
- **triplant la capacité de production des autres installations d'énergies renouvelables** comme la géothermie et la biomasse moderne ; et en
- **améliorant l'efficacité énergétique dans tous les secteurs en Afrique**, à commencer par le secteur de l'électricité, pour contribuer à atteindre les objectifs continentaux, régionaux et sectoriels de l'Afrique.

Et décident également ce qui suit :

Dialogue :

L'Afrique et l'UE vont renforcer le **dialogue multi-niveaux sur leurs problèmes énergétiques communs**, en y associant les instituts de recherche, le secteur privé et la société civile. Les objectifs mentionnés ci-dessus seront revus et actualisés périodiquement à la lumière des nouvelles évolutions politiques et des accords passés conjointement.

Programme de coopération dans le domaine des énergies renouvelables :

Le « Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables » est ainsi lancé et sera développé davantage afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus d'ici à 2020.

Feuille de route :

La feuille de route est approuvée en tant que document dynamique servant de base à la mise en oeuvre du PAEE.

Mobilisation des ressources :

L'Afrique et l'UE s'engagent à assurer le leadership politique de façon à créer un environnement favorable au commerce de l'énergie et aux investissements dans l'infrastructure ainsi qu'à mobiliser des ressources adéquates pour la mise en oeuvre des objectifs du PAEE.

Perspectives futures du PAEE

Le PAEE devrait continuer à fonctionner en tant qu'entité distincte dans le cadre de l'architecture de la stratégie conjointe Afrique-UE.

Partenariat Afrique-UE pour l'énergie

Convenue à Vienne, le 14 septembre 2010 ■

